



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

17 décembre 2018

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Yves Lefrançois :

- M. Lefrançois veut savoir quand aura lieu les travaux de la rue de Riverin.

Réponse

- Le maire, M. Jérôme Landry, répond que l'on doit faire des travaux en amont avant de procéder à ceux de la rue de Riverin.
- M. Lefrançois demande pourquoi avoir enlevé le trottoir de la rue Lévesque.

Réponse

- Le maire lui répond que c'est une tendance. Cependant, on va garder les trottoirs dans les rues principales. Par cette façon de faire, on vise à rapetisser les rues pour éviter que ça roule trop vite.
- M. Lefrançois veut savoir ce qu'est le taux de taxes.

Réponse

- Le maire lui répond que ça varie selon le taux de taxes. Le directeur général, M^e Nicolas Leclerc, répond que ça représente 1,2425 \$ par 100 \$ d'évaluation pour le résidentiel (base).

Monsieur Benoit Harrisson :

- M. Harrisson veut savoir où est rendu le dossier du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). Selon lui, la Ville devrait acheter des camions neufs au lieu de racheter la flotte du CGER.

Réponse

- Le maire lui répond que le dossier est toujours sous étude.